

## **FICHE N°21 : FORMALISATION DE L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF**

Suite au travail sur l'organisation vu dans les deux fiches précédentes, deux cas de figures sont possibles.

### **1 - Organisation générale d'une commune disposant de peu de moyens humains**

Le schéma ci-après donne le principe général de l'organisation pour une commune avec peu de moyens. Elle dispose de deux entités opérationnelles : une de commandement et une de terrain.

La cellule de terrain peut éventuellement être subdivisée par la suite pour répondre à des missions très spécifiques et améliorer l'efficacité. Lorsque les missions visent à protéger la population, il est préférable de n'avoir qu'un groupe qui se coordonne sur le terrain, à l'aide de procédures prédéfinies en se répartissant les tâches particulières.

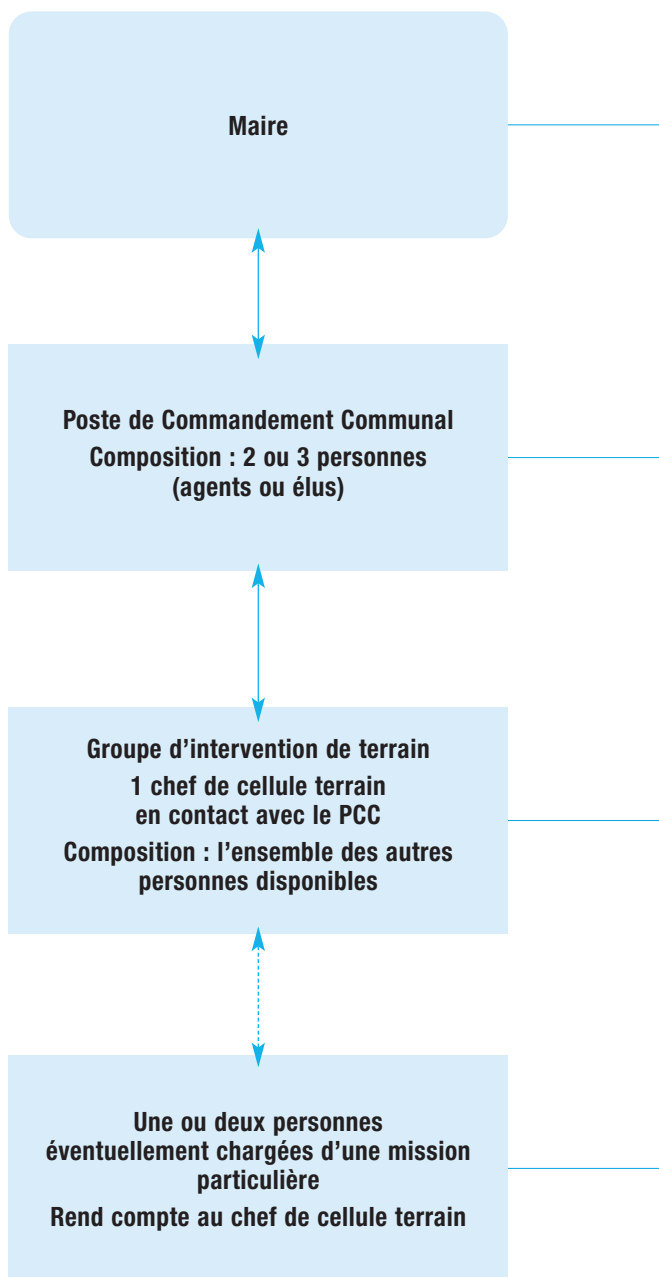
*Voir schéma pages 120-121*

### **2 - Organisation générale d'une commune disposant de moyens humains plus conséquents**

Le schéma ci-après illustre le principe général d'organisation pour une commune disposant de moyens plus conséquents. On retrouve les deux structures de base (commandement et terrain) mais avec une répartition plus formalisée des rôles de chacun et une logique de fonctionnement en pool de compétence.

*Voir schéma pages 122-123*

## COMMUNE AVEC PEU DE MOYENS HUMAINS



**Missions :**

- décider des actions à mener
- valider les actions proposées
- communiquer (médias...)

**Outils d'aide  
à la réalisation  
des missions**

**Missions :**

- tenir la main courante
- assurer le lien permanent avec le maire
- assurer le lien permanent avec les autorités
- assurer le lien avec le groupe de terrain
  - transmettre les ordres au terrain
- centraliser les informations au terrain
- ...

**Outils d'aide  
à la réalisation  
des missions**

**Missions :**

- diffuser l'alerte
- préparer le matériel nécessaire
- organiser l'évacuation
- assurer le relogement
- ...

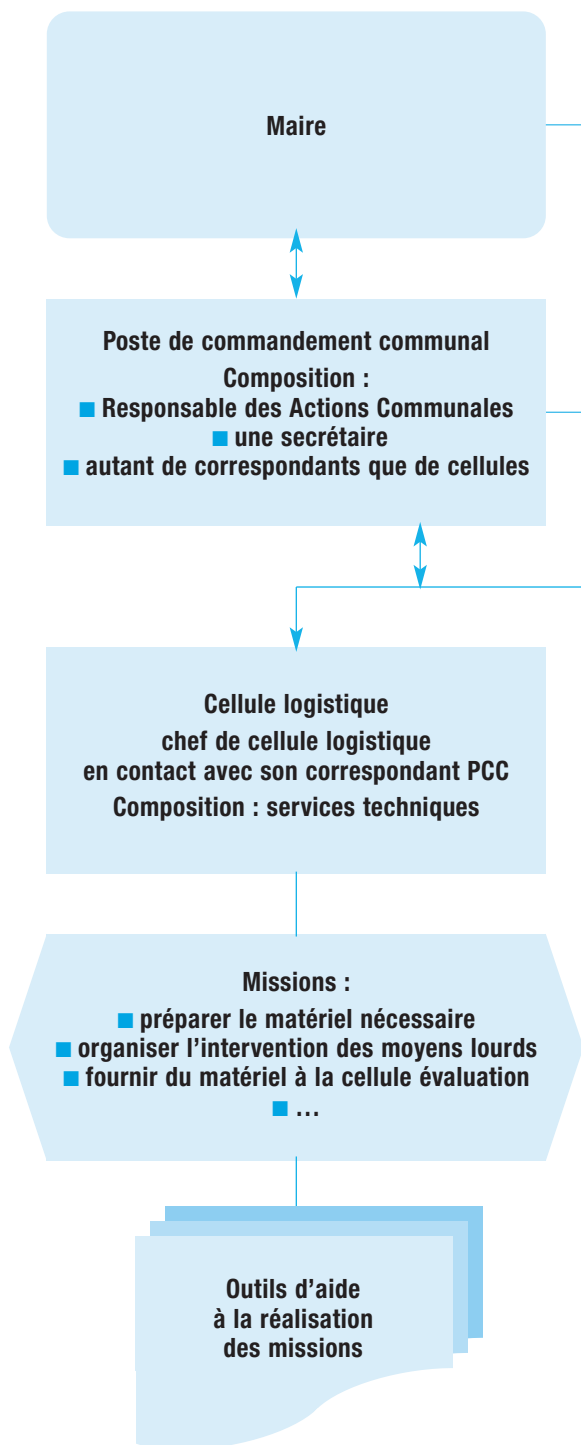
**Outils d'aide  
à la réalisation  
des missions**

**Mission spécifique (exemples) :**

- accueillir les personnes dans le gymnase
  - préparer un engin de déblaiement
- mettre en place un périmètre de sécurité

**Procédure  
particulière  
à appliquer**

## COMMUNE AVEC DES MOYENS HUMAINS CONSÉQUENTS



**Missions :**

- décider des actions à mener
- valider les actions proposées
- communiquer (médias...)

Outils d'aide  
à la réalisation  
des missions

**Missions :**

- tenir la main courante
- assurer le lien permanent avec le maire
- assurer le lien permanent avec les autorités
- assurer le lien avec le groupe de terrain
  - transmettre les ordres au terrain
- centraliser les informations au terrain
- ...

Outils d'aide  
à la réalisation  
des missions

**Cellule évaluation - sécurité**

chef de cellule évaluation  
en contact avec son correspondant PCC  
Composition : police municipale...

**Cellule...**

chef de cellule en contact  
avec son correspondant PCC  
Composition : ...

**Missions :**

- organiser la diffusion de l'alerte
  - organiser l'évacuation
- mettre en place les périmètres de sécurité
- ...

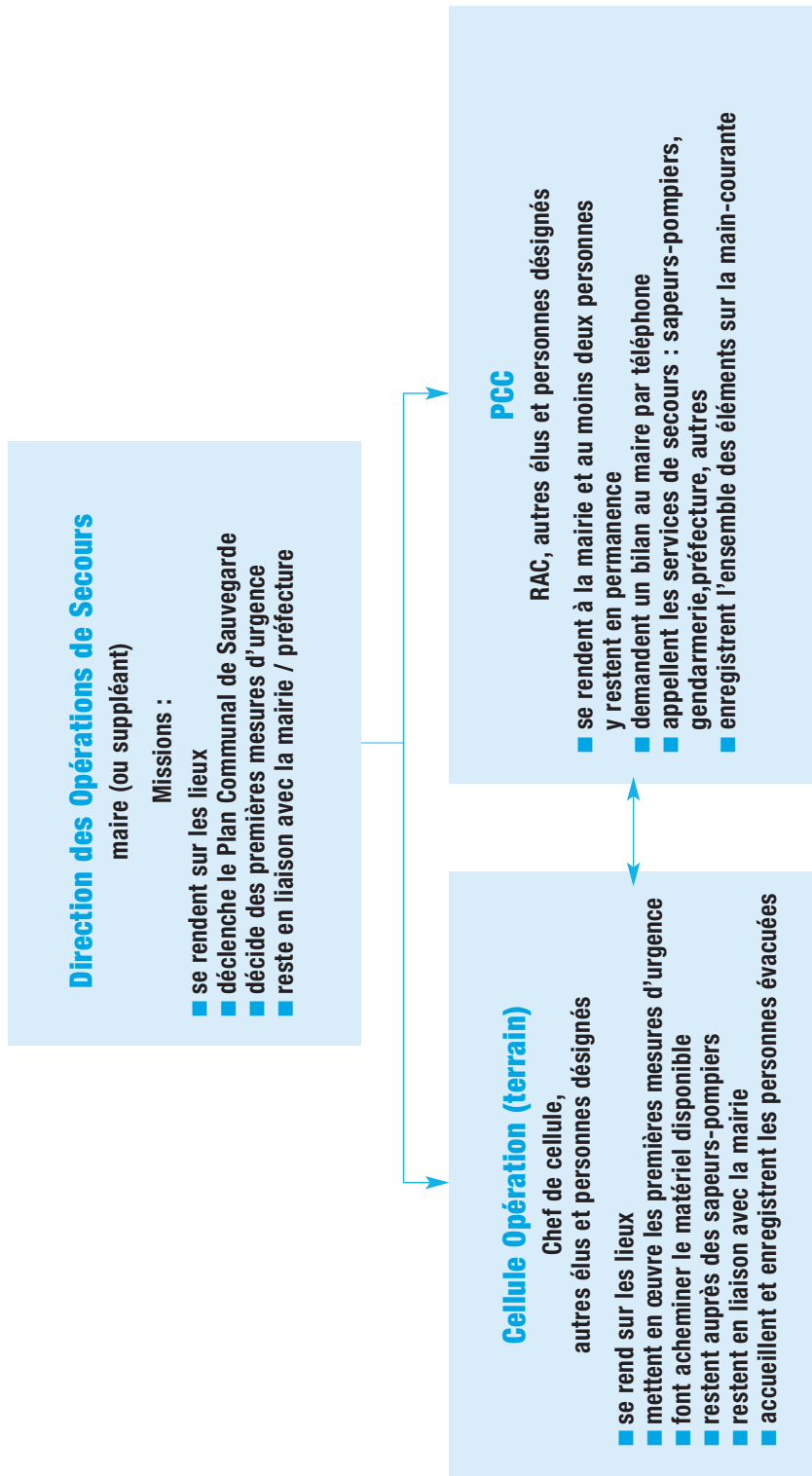
**Missions :**

- ...

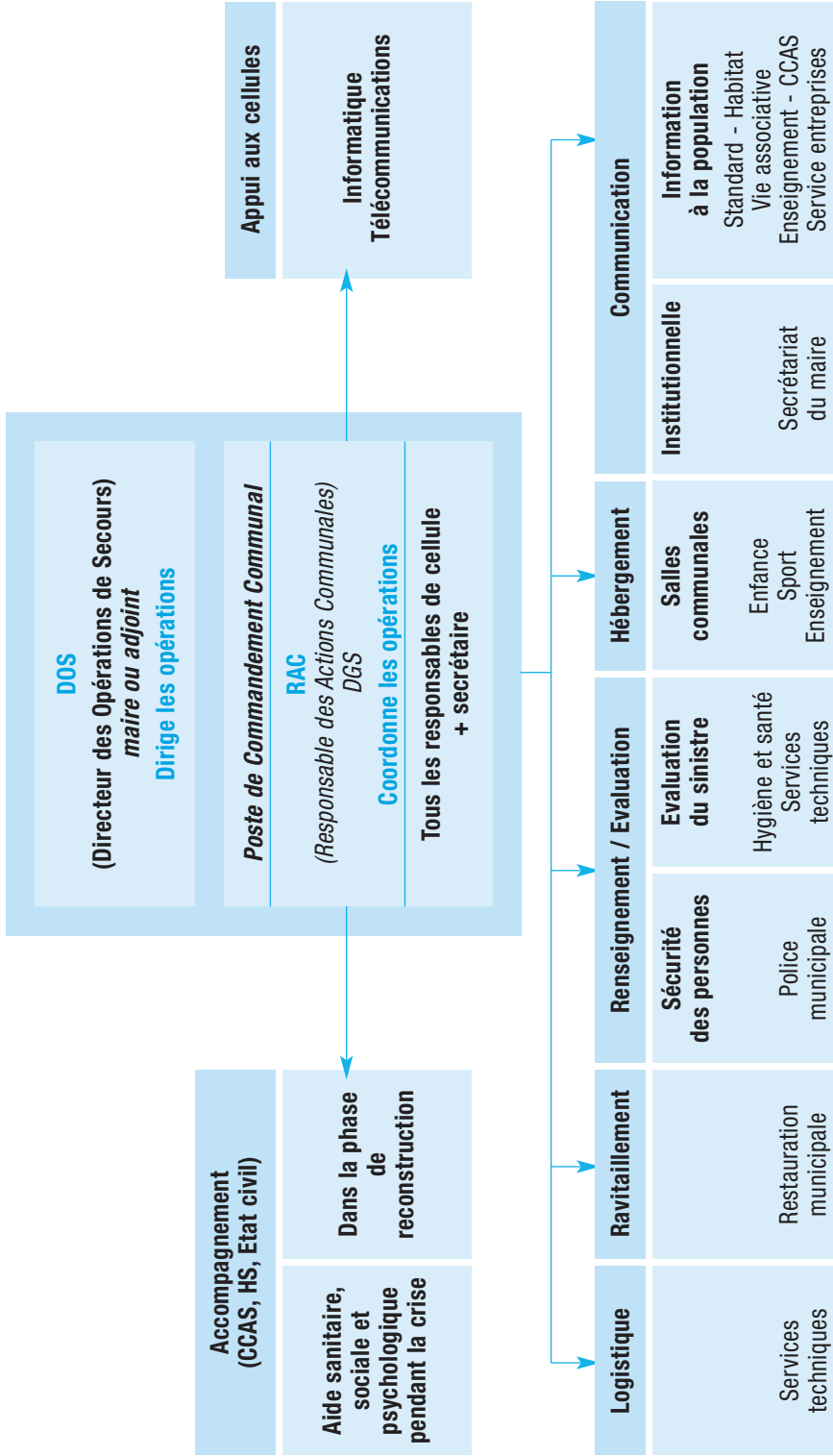
Outils d'aide  
à la réalisation  
des missions

Outils d'aide  
à la réalisation  
des missions

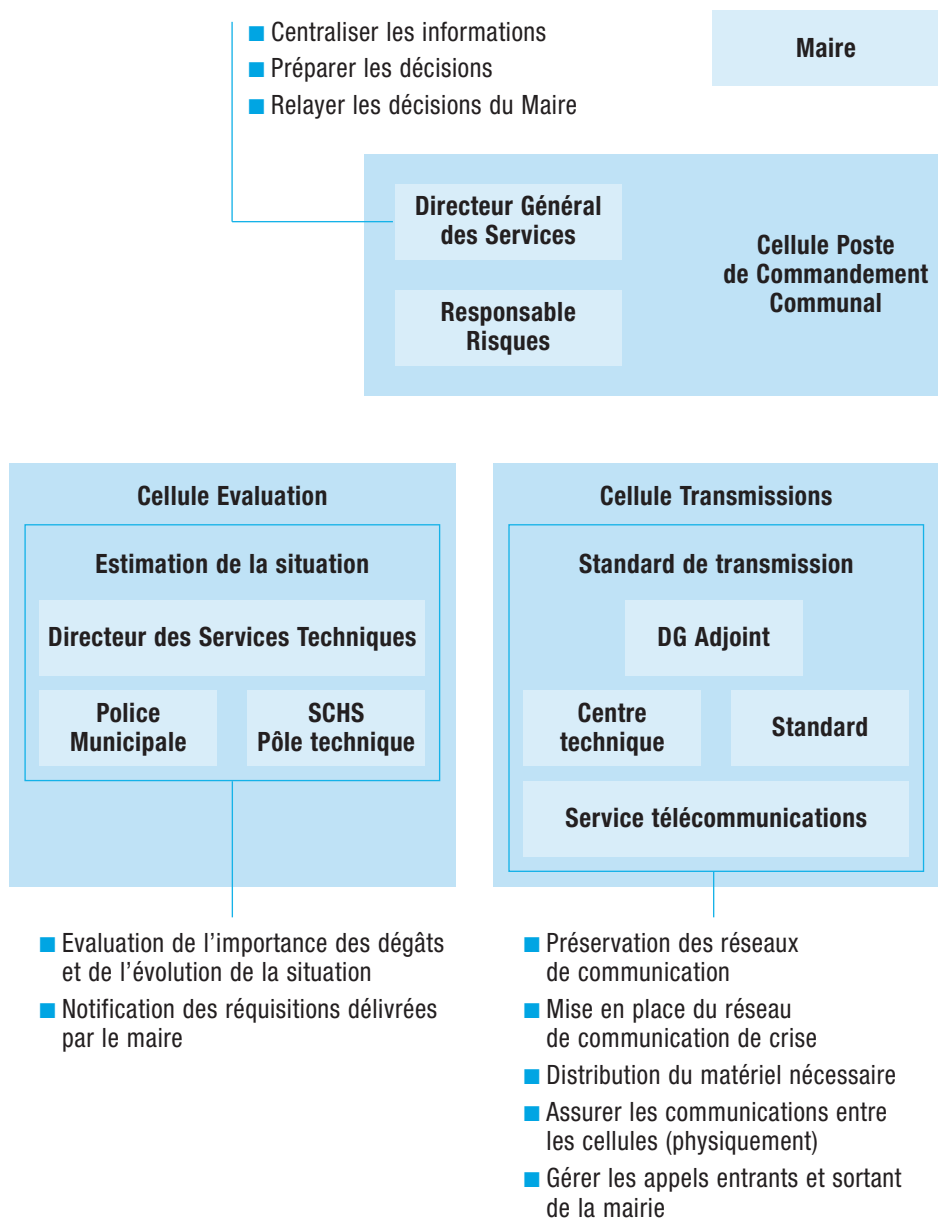
## EXEMPLE BÂTI SUR L'ORGANIGRAMME D'UNE COMMUNE DE 200 HABITANTS



EXEMPLE BÂTI SUR L'ORGANIGRAMME D'UNE COMMUNE DE 35000 HABITANTS



## EXEMPLE BÂTI SUR L'ORGANIGRAMME D'UNE COMMUNE DE 24 000 HABITANTS ENVIRON





**Communication avec acteurs extérieurs  
et élaboration des messages**

**Cabinet du Maire**

**Info/Communication  
Médias**

**Cellule logistique**

**Pôle Action Sociale**

**DG Adjoint**

**SCHS  
Pôle médical**

**CCAS  
Services**

**Pôle soutien logistique**

**Directeur des Services Techniques**

**Voirie, Réseaux Espace-Verts**

**Centre technique**

- Accueil des personnes évacuées
- Ouverture des centres d'accueil et d'hébergement
- Ravitaillement des sinistrés et du personnel mobilisé
- Assurent le recensement des personnes hébergées
- Assistance morale
- Relogement

- Acheminement du matériel disponible
- Remise en état de la voirie
- Préservation ou remise en état des réseaux de fluides vitaux
- Fourniture des moyens de transport pour les secours et l'évacuation
- Mise en place des périmètres de sécurité
- Evacuation du secteur